OBJECTIFS

1. Gérer le développement des compétences, la prise de conscience, la culture organisationnelle et l'engagement des fonctionnaires judiciaires, des entrepreneurs, des stagiaires et des juges de contribuer à générer de la valeur publique dans l'administration de la justice, dans le cadre de l'application des exigences applicables et du comportement éthique.

2. Assurer le respect des objectifs institutionnels, de la réglementation applicable, de l'amélioration du SIGCMA et de la satisfaction des utilisateurs, en révisant de manière continue et systématique la planification de la gestion et en renforçant la gestion des risques et ses contrôles.

3. Promouvoir la transparence et la participation en générant des lignes directrices et en promouvant la reddition des comptes, la consultation, le signalement et la formulation d'inquiétudes en relation avec les décisions et les aspects du SIGCMA.

OBJECTIFS

4. Faire un usage rationnel des ressources naturelles en appliquant les principes et les phases de l'économie circulaire, pour prévenir, atténuer et contrôler les impacts environnementaux.

5. Générer des espaces de travail sûrs et sains qui contribuent à minimiser les incidents, les accidents et les maladies professionnelles dérivés des conditions et des actes dangereux et à promouvoir l'autosoin, les modes de vie et le travail sain chez les fonctionnaires judiciaires, les entrepreneurs, les juges et les stagiaires.

6. Protéger, préserver et administrer les actifs d'information en mettant en œuvre des actions pour gérer de manière appropriée les incidents, protéger les données personnelles et adopter des mécanismes de cybersécurité et de sécurisation de la continuité de l'activité.

Acta N°05 - 22/08/2023
Comité Nacional del SIGCMA